



Comment faire pour changer de marraine

Par **memyno_old**, le **21/05/2007** à **09:53**

Bonjour, est-ce qu'il est possible de changer de marraine, si oui quel démarche a faire et combien de temps sa prend et enfin a combien sa s'élève.
Veuillez agréer mes sincères salutations distinguées.
Je vous en remercie à l'avance en attente de votre réponse.

Par **Jurigaby**, le **21/05/2007** à **22:26**

Bonjour.

Techniquement, il me semble bien que l'apparrain n'existe pas sur le plan juridique. Il a simplement une origine religieuse. Des lors, je ne vois pas comment on pourrait le changer.

Cdt.